

Je reproduis ci-dessous le texte intégral du discours qui a été prononcé par Robert Badinter au Sénat le 30 septembre 2011, jour du 30e anniversaire du vote de l'abolition de la peine de mort.

Cette intervention est un vigoureux plaidoyer pour l'abolition universelle de la peine capitale. Elle montre aussi le rôle qu'a joué le Sénat en faveur de l'abolition de la peine de mort. Cette intervention est, dans la lignée de nombreuses autres, celle d'un orateur parlementaire d'un grand talent, dont les paroles font corps avec la conviction et les actes.

Jean-Pierre Sueur

>> [Lire l'intervention de Robert Badinter](#)

.